



**DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DES ADRETS DE L'ESTEREL**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
(AAPC)**

OBJET DU MARCHÉ :

Le marché concerne « La création d'un terrain de Padel sur la commune des Adrets de l'Estérel ».

Code CPV :

45212200-8 Travaux de construction d'installations sportives

Références internes du dossier : DG-2025-01

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Le pouvoir adjudicateur est la commune des Adrets de l'Estérel, représentée par son Maire en exercice : Monsieur KLINHOLFF Jean-Pierre dûment habilité par délibération du Conseil municipal n°43 du 25 mai 2023.

Coordonnées :

Commune des Adrets de l'Estérel

2 route du Violon

83600 les Adrets de l'Estérel

Tél : 04.94.19.36.66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

PROCEDURE DE PASSATION :

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le recours à l'allotissement est de nature à rendre techniquement difficile la réalisation de la prestation.

DUREE DU MARCHÉ :

Le marché est passé pour une durée d'un (1) an à compter du 30/05/2025.

Le marché n'est pas renouvelable.

Le début de la prestation de service est fixé au 30/05/2025.

VALEUR ESTIMÉE DU BESOIN :

150 000 € HT MAXIMUM

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les sommes dues au(x) PRESTATAIRE(s) et aux éventuel(s) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) seront mandatées et payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures, ou des demandes de paiement équivalentes, sur CHORUS PRO.

MODALITES DE DEMANDE DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :

Les candidatures et les offres devront être remises avant le 28/04/2025 à 11h00 par voie électronique sur le profil acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir CCP.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- Habilitation à exercer la profession
- Capacités économiques et financières :
- Capacités techniques et professionnelles.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations 50%
- Mémoire technique 40%
- Délais de réalisation, planning 10%

DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site www.marches-sécurises.fr

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur disposera alors de 7 jours pour apporter une réponse. Les réponses seront systématiquement mises à disposition de l'ensemble des candidats sur la plateforme de dématérialisation.

SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Toulon 5 rue
Jean Racine
83041 Toulon Cedex FRANCE.
Tél. +33 494427930. Fax +33 494427989.
URL : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 24/03/2025